

A propos de la théorie d'un bas

Autor(en): **Trottenville, Sophie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 16

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190363>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les autres paraissaient avoir une grande déférence ; « on nous a fait espérer que l'ami de l'Amérique et de la liberté viendrait visiter notre petite ville et que nous aurions le plaisir de lui montrer nos vignes et de lui faire boire du vin de notre cru ; mais son passage à travers le Kentucky nous a privés de ce bonheur. Cependant, ne voulant pas renoncer à celui de voir l'homme dont le nom nous était cher, même avant d'arriver dans ce pays, nous sommes venus ici pour le saluer. » Je fis aussitôt avertir le général, qui envoya son fils, pour les prier d'attendre quelques instants, pendant lesquels ils nous apprirent qu'ils étaient tous Suisses, et, pour la plupart, du canton de Vaud ; que des persécutions d'autorités locales, le besoin d'améliorer leur position et l'amour de la liberté, les avaient déterminés à quitter leur patrie pour venir habiter le Nouveau-Monde ; qu'ils avaient fondé, dans l'Etat d'Indiana, sur les rives de l'Ohio, à environ cinquante milles de Cincinnati, une ville à laquelle ils avaient donné le nom de *Vevey* ; et que là, au nombre de cent trente familles, ils vivaient principalement du produit de leurs vignes, dont ils avaient introduit avec succès la culture dans cette partie des Etats-Unis.

Pendant que nous écoutions ces détails, le général arriva. Aussitôt les Suisses de *Vevey* s'étant rangés en demi-cercle pour le recevoir, le plus âgé d'entr'eux, que j'avais entendu nommer le *père Dufour*, s'avança vers lui et lui dit :

« Général, vous voyez devant vous des hommes qui, dégoûtés du despotisme et de la misère qui règnent sur la vieille Europe, ont quitté leur patrie pour venir chercher sur cette terre hospitalière le libre exercice de leurs droits et de leur industrie ; nos recherches n'ont point été vaines, nous sommes devenus citoyens américains et nous sommes heureux.

Autrefois, général, dans notre beau pays d'Helvétie, des hommes courageux plantèrent un arbre de liberté, à l'ombre duquel ils espéraient que leurs descendants goûteraient le bonheur ; mais bientôt après, cet arbre fut tellement surchargé de greffes aristocratiques, qu'il ne porta plus que de mauvais fruits. Alors nous nous sommes rappelés que vous aussi, vous aviez aidé à planter un arbre de liberté dans un autre hémisphère, et que sur cet arbre les greffes de l'aristocratie ne pouvaient pas prendre, et que ses vastes rameaux offraient un abri assuré contre le despotisme. Nous sommes venus chercher cet abri, général, et nous y avons trouvé le bonheur dont nous vous faisons hommage aujourd'hui. »

Après ces paroles du *père Dufour*, tous les habitants de la Nouvelle-*Vevey* se précipitèrent dans les bras du général et l'embrassèrent tendrement. Ils avaient apporté du vin de leur cru ; ils nous en offrirent, et nous le bûmes avec eux à la prospérité de leur nouvelle patrie, et à la régénération de l'ancienne.

En nous rendant au banquet, nous vîmes des canonniers rangés à leurs pièces en batterie ; leur uniforme élégant et sévère était celui des canonniers français ; on nous dit que c'était la compagnie de *Vevey*. Elle était en effet presque entièrement com-

posée de Suisses, dont la plupart avaient servi dans l'artillerie de l'armée française ; leurs manœuvres, dont nous fûmes témoins, furent exécutées avec une précision et une rapidité remarquables. »

L'aigreur qui perce dans les paroles du *père Dufour*, en parlant de son pays, se comprend si l'on songe qu'il partit déjà en 1796 pour chercher une contrée propre à son entreprise, et alors que le Pays de Vaud n'était pas encore émancipé. D'un autre côté, ceux qui le rejoignirent quelques années plus tard et qui venaient de quitter la Suisse en proie à la révolution et aux luttes des partis, avaient emporté de fâcheux souvenirs de nos institutions, et des événements politiques d'alors. L. M.

A propos de la théorie d'un bas.

Monsieur le rédacteur. Il n'y a que très peu de temps, il est vrai, que je vous ai envoyé une espèce d'oraison funèbre du *tricot* ; néanmoins je ne puis résister à la velléité de vous communiquer les réflexions suivantes publiées sous le titre ci-dessus, dans un journal familial, réflexions qui s'associent à mes regrets et intéresseront certainement plus d'une ménagère. N'est-il pas doux de s'entretenir ensemble d'un défunt regretté ?

« Faire un bas, quoi de plus simple ? et quoi de moins aisé que sa réussite complète ?... Mais, ne sommes-nous pas là, disent les tricoteuses mécaniques, ne sommes-nous pas là pour tirer d'embaras les novices et pour remplacer avantageusement les doigts les plus agiles ? Vous êtes là, hélas ! et bruyantes et pressées ; et, avec vous, adieu à la poésie du *tricot* !... adieu à ces heures si vite envolées, où les pages d'un livre se tournaient tout en laissant les mailles s'aligner prestement une à une ; adieu surtout à ce vieux dicton :

Mieux vaut maison où l'on tricote
Que maison où l'on pianote.

Oh ! reparlez-moi de ces tours succédant silencieusement aux tours, avec la tranquille monotonie des jours sans histoire ! Redites-moi cette occupation qu'on appelait travail et qui n'était qu'un délassement, un prétexte, parfois le secret de faire bonne mine en société, d'y tenir sa place. — Que faisait telle ou telle ? demandait-on. — Elle tricotait. — Que disait-elle ? — Toujours elle tricotait... Une question était-elle adressée à brûle-pourpoint à cette tricoteuse infatigable, vite elle comptait les mailles d'un air affairé, et une réponse sensée, bien pesée, arrivait à la fin du calcul...

Du temps donc où le tricotage était en honneur — et où les pianos faisaient moins de bruit qu'aujourd'hui, — alors que cet humble travail était la personification de la quiétude et de la paix du foyer, alors aussi que le chat de la maison accompagnait de son ronron le léger cliquetis des aiguilles, une chose embarrassait parfois les commençantes : faire un bas sans modèle.

Pour les pauvres, passe encore, disait l'une d'elles, les bas vont toujours à leurs pieds, mais pour les ventes... et la pauvre fille voyait passer devant ses yeux toute une phalange de ces bas aux formes étranges, critiqués ici, rejetés là.

Une doyenne, car c'était dans une société de dames que cette réflexion était faite, — une doyenne, toussant légèrement, cherchant le temps de calculer sa phrase, dit enfin : Voici ma théorie du bas ; en profitera qui voudra. Pour un travail ni grand ni très petit, avec laine ou coton de moyenne grosseur :

Quatre-vingts mailles mets pour commencer le bas,
Et continue ainsi cent quinze tours plus bas.

Là, petit à petit il faut qu'on diminue
Du quart, afin d'avoir jambe menue.

La doyenne s'arrêta :

C'est trop positif, dit-elle, pour être exprimé en rimes ; poésie et pratique ne feraient pas bon ménage, car nous avons omis les sept tours d'espace aux deux premières diminutions et à l'avant dernière, comptant cinq pour les autres.

Après la dernière, vingt et quelques tours nous amènent à la bande ; ici, faisons le partage égal des mailles ; douze chaînettes conduisent au talon ; menez celui-ci comme bon vous semblera, mais fermez de façon qu'il reste neuf mailles de chaque côté des points de couture.

Voici le pied du bas. Divisons-le par avance en trois parties d'égale longueur ; la première nous ramènera au nombre de mailles du mince de la jambe, ce que l'on obtient par des diminutions revenant chaque troisième tour ; — la deuxième partie conduit sans incidents à la dernière, qui, en diminutions espacées, alternées, en progression décroissante, de cinq à un, nous donne la fin du bas et de la théorie. »

A l'œuvre donc, doigts agiles des fillettes ! Avec un peu d'attention vous ne vous tromperez point, et lorsque vous aurez réussi une paire de bas, vous en réussirez autant qu'il sera nécessaire pour chausser toute une maisonnée.

Surtout ne dédaignez jamais cet utile emploi.

Sophie TROTTEVILLE.

Coumeint quiet, quand on sâ sè rézenâ, on est vito consolâ d'on chagrin.

Lè fennès ont bin dào bon, lo faut recognâitrè, mà lè faut portant pas adé attiutâ, kâ on s'èin porràï repeintrè, vu qu'on arâi min dè résons po sè consolâ se no z'arrevâvè guignon.

Nefliet avâi ein peinchon per tsi leu on ovrâi tailleu que lâi dévessâi payî quaranta francs pè mâi. Cé pequa-pronma étâi on Allemand que medzivè coumeint on lâo, et la fenna à Nefliet, que trovâvè que sa toupèna sè courâvè pi trào rudo, dit on dzo à se n'hommo que foudràï prâo reintseri lo iaiâ et lo mettrè à cinquanta francs pè mâi, vu qu'âo prix dè quaranta francs n'aviont min dè profit avoué on coo que débitâvè atant dè vicaille.

— Que vâo-tu fèrè ! repond Nefliet, qu'étâi on brâvo hommo, qu'avâi lo tieu su la man, lo pourro gaillâ gâgnè dâi petitès dzornâ ; et pi l'est tant boun'-enfant. Lo faut pas reintseri, kâ y'èin é pedi.

Lo reintsériront pas ; mà, âo bet dè cauquiè teimps, m'èinlèvine se lo tûche ne dècampè pas on bio matin sein tambou ni trompette et sein payî tràï mâi dè peinchon que dévessâi à Nefliet.

— Eh ! lo coquien ! se fe Nefliet quand sut que l'autro avâi traci, vouaiquie passâ ceint francs dè fotus. Mà y'é onco dào bounheu dè ne pas avâi attiutâ ma fenna que lo volliâvè reintseri, kâ ne pèdrîâ bin mé.

— Ora, te vâi, Janette, se fe à sa fenna ! ne sariâ dâi galés coco se t'avé attiutâie !

— Eh bin vâi, t'as réson, repond la fenna, et la perda n'est pas asse granta !

— Et binsu, et l'est cein que mè consolè !

LA FILLE DU COLONEL.

VIII

Rien n'était plus charmant que de voir le capitaine et la jeune colonelle rapprocher gracieusement leurs têtes brune et blonde pour étudier à fond la carte de l'Indo-Chine ou le cours du Fleuve Bleu, et faire ensemble, sur un banc du jardin, au chant, non plus des clairons, mais du rossignol, une méditation militaire sur les hauts faits du général Négrier et l'avenir de l'armée française.

On ne reconnaissait plus Maurel. Toujours sévère à la caserne, avec sa compagnie, il était doux comme un agneau chez le colonel, avec cette jeune fille, à laquelle il s'attachait de plus en plus.

Quinze jours s'écoulèrent ainsi : les quinze derniers jours du colonel Dorval à la tête du 60^e de ligne !

Le 29 mai, au soir, le colonel avisa Jeanne qui rentrait dans sa chambre :

— Ah çà ! ma fille, lui dit-il, c'est donc vraiment le capitaine Maurel... ?

Jeanne, se penchant avant de disparaître et avançant sa jolie tête à travers la porte entrebâillée, mit un doigt sur ses lèvres :

— Pas encore, mon père, pas encore ! J'ai encore quarante-huit heures à attendre avant l'affreux perroquet du capitaine Urseau... Et, vous savez, le grand problème n'est pas encore tout à fait résolu !

Le colonel fit un pas, en souriant :

— Voyons, petite folle, quel est-il donc, ce grave problème ?

— Vous tenez à le savoir ?

— Oui, certes.

— Eh bien ! vous le saurez demain.

Et elle disparut.

C'était le 30 mai, jour de la mise à la retraite du colonel Dorval.

Il était très ému, plus qu'il ne voulait se l'avouer à lui-même, le vieux soldat de Crimée, d'Italie et de Gravelotte !

Il est si dur, quand on se sent encore plein de vie, de force, de santé, et même de jeunesse de cœur et d'enthousiasme patriotique, de quitter l'armée et de dire adieu pour toujours au régiment bien-aimé !

On ne vit pas quarante ans au milieu des choses militaires, des camps ou des garnisons, sans y mettre une partie de son cœur, et Dorval y avait mis tout le sien.

Il prévoyait que la journée serait rude et s'en effrayait à l'avance.

Mas Jeanne était là, qui, dissimulant son double chagrin sous un sourire, le fortifiait et le soutenait.

Dès le matin commencèrent les visites des officiers. Dorval se jeta dans les bras de son vieil ami Ollier et l'embrassa avec effusion. Puis il serra la main aux commandants et trouva les mots les plus heureux, partis de son âme, pour les remercier de leur zèle. Il traversa ensuite les rangs des capitaines, passa rapidement devant Maurel, dont il remarqua la pâleur, et s'arrêta une se-